

Formation : Campus Atlas - Référent(e)s harcèlement sexuel : réussir sa démarche de prévention

Cours pratique - 1j - 7h00 - Réf. AGX

Prix : 930 € H.T.



4,3 / 5

NEW

ActionCo

Formation éligible au financement Atlas

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'identifier les actions de prévention pouvant être mises en œuvre et, le cas échéant, d'adapter leur posture et leur discours pour, in fine, faire évoluer leur rôle et renforcer leurs actions. Ce programme de formation est destiné aux salariés des branches professionnelles relevant de l'OPCO Atlas.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Rester en veille des évolutions réglementaires et jurisprudentielles
- Évaluer la maturité de son organisation sur le sujet
- Apprendre à détecter les signaux de harcèlement
- Établir une démarche de prévention et échanger sur les démarches déjà mises en place
- Remettre en question et faire évoluer sa démarche
- Adapter les outils et sa campagne de prévention
- Sensibiliser et transmettre auprès des salariés

Public concerné

Personnes adhérentes à l'OPCO Atlas : les référents dans la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (désignés par l'employeur ou le CSE).

Prérequis

Aucun

PARTICIPANTS

Personnes adhérentes à l'OPCO Atlas : les référents dans la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (désignés par l'employeur ou le CSE).

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Exposés interactifs, études de cas pour ancrer la démarche dans les esprits. Boîte à outils : quiz, jeux en binômes ou en groupe, moments d'échanges, mise en situation, analyse de vidéo... Les activités présentées sont fournies à titre indicatif et peuvent être ajustées au besoin.

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie en partie sur le guide "Lutter contre le sexisme, le harcèlement sexuel et le harcèlement moral". À chaque fois qu'une page est indiquée dans le présent programme, il s'agit d'une référence à une page de ce guide. Pour optimiser le parcours d'apprentissage, des modules e-learning peuvent être fournis avant et après la session présentielle ou la classe virtuelle, sur simple demande du participant.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Contenu digital learning préformation - Les fondamentaux et la prévention du harcèlement sexuel

- Définir et distinguer le harcèlement sexuel des autres types de comportements inappropriés
- Comprendre les implications légales et les responsabilités individuelles et organisationnelles
- Citer les formes de harcèlement sexuel
- Expliquer les différentes manifestations du harcèlement sexuel au travail
- Reconnaître les signes d'une situation de harcèlement sexuel

Activités digitales

Découvrir les formes de harcèlement, les conséquences sur les victimes, les responsabilités légales et les actions à entreprendre pour prévenir et réagir face à des situations de harcèlement sexuel.

2 Les racines du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

- Prendre conscience des biais et stéréotypes qui génèrent des discriminations dans le monde du travail
- Le processus de catégorisation et son rôle dans les stéréotypes et les préjugés
- Des stéréotypes de genre à la représentation genrée dans le monde du travail (p. 4)
- Chiffres sur le travail en France (mixité des métiers, égalité femmes-hommes et harcèlement)

Travaux pratiques

Jeu visant à contrecarrer les stéréotypes de genre. Débat mouvant autour des statistiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.

- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES

HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

3 Évolution du cadre juridique

- Connaître les définitions légales, être conscient de l’importance de la veille juridique sur le sujet et savoir reconnaître les situations
- Évolution du cadre juridique sur le sujet des violences sexistes et sexuelles
- Les définitions légales des différents harcèlements (pp. 6-12) – focus sur l’absence d’intentionnalité (p. 5)
- Distinguer les différentes situations
- Obligations légales de l’employeur suivant la taille de l’entreprise (p. 16) et la procédure de signalement (p. 19)
- Les sanctions encourues

Travaux pratiques

Atelier autour des 3 harcèlements en groupe : conception d’un poster. Quiz et discussion autour des situations présentées dans le guide "Lutter contre le sexisme, le harcèlement sexuel et le harcèlement moral" de la Fédération Syntec (pp. 6, 7, 10, 11, 13).

4 La démarche de prévention du harcèlement en entreprise

- Établir une démarche de prévention, l’évaluer et la faire évoluer
- Conséquences du harcèlement dans une entreprise
- Démarche de prévention des risques appliquée aux Harcèlement sexuel et aux agissements sexistes (HSAS)
- L’écosystème de la prévention en entreprise : acteurs, accords, obligations légales
- Choix des indicateurs et suivi
- La conduite d’une enquête interne (appuyée sur le guide pratique et juridique édité par le ministère du Travail en 2019)

Travaux pratiques

NUAGE de mots participatif autour des conséquences du harcèlement et des RPS. Atelier : mini fresque sur la conduite d’une enquête interne ou analyse des indicateurs d’un accord égalité professionnelle et qualité de vie et conditions de travail (en groupes).

5 Le rôle de référent Harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Connaître son rôle et être capable d’orienter et de sensibiliser les collaborateurs
- Rôle légal et incarnation de ce rôle au sein de la structure (p. 24)
- Accueillir la parole et orienter quelqu’un vers le bon interlocuteur
- Être vigilant en tant que référent : sur les violences et sur la démarche de prévention (échéances, indicateurs, baromètre...)
- Harcèlomètre (p. 25), les 5D (pp. 34-5) et autres outils de communication, de sensibilisation et de formation et ressources

Travaux pratiques

Étude de cas prise du guide "Lutter contre le sexisme, le harcèlement sexuel et le harcèlement moral" de la Fédération Syntec : étude de cas élargie à la réponse à donner en tant que référent dans une démarche globale de prévention : pp.28-40. Discussion et temps d’échange sur les bonnes pratiques, retour d’expériences, selon les recommandations de l’ANACT...

6 Contenu digital learning post-formation - Prévention du harcèlement

sexuel et des agissements sexistes

- Identifier une situation de harcèlement sexuel
- Reconnaître les signes
- Agir face à une situation de harcèlement sexuel

Activités digitales

Analyse de différentes situations de harcèlement sexuel et agissements sexistes : les reconnaître et agir pour les victimes.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Atlas, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 20 mars, 10 avr., 4 mai, 19 juin, 10 juil., 18 sep., 5 oct., 11 déc., 14 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 26 mars, 10 avr., 4 mai, 19 juin, 10 juil., 18 sep., 5 oct., 11 déc., 14 déc.

LYON

2026 : 20 mars, 19 juin, 18 sep., 11 déc.

AIX-EN-PROVENCE

2026 : 20 mars, 19 juin, 18 sep., 11 déc.

ANGERS

2026 : 19 juin, 11 déc.

AVIGNON

2026 : 19 juin, 11 déc.

BORDEAUX

2026 : 19 juin, 11 déc.

BREST

2026 : 19 juin, 11 déc.

CAEN

2026 : 19 juin, 11 déc.

CLERMONT-FERRAND

2026 : 19 juin, 11 déc.

DIJON

2026 : 19 juin, 11 déc.

GRENOBLE

2026 : 19 juin, 11 déc.

LE MANS

2026 : 19 juin, 11 déc.

LILLE

2026 : 20 mars, 19 juin, 18 sep., 11 déc.

LIMOGES

2026 : 19 juin, 11 déc.

MARSEILLE

2026 : 19 juin, 11 déc.

METZ
2026: 19 juin, 11 déc.

MONTPELLIER
2026: 19 juin, 11 déc.

MULHOUSE
2026: 19 juin, 11 déc.

NANCY
2026: 19 juin, 11 déc.

NANTES
2026: 20 mars, 19 juin, 18 sep., 11 déc.

NIORT
2026: 19 juin, 11 déc.

ORLÉANS
2026: 19 juin, 11 déc.

PAU
2026: 19 juin, 11 déc.

REIMS
2026: 19 juin, 11 déc.

RENNES
2026: 20 mars, 19 juin, 18 sep., 11 déc.

ROUEN
2026: 19 juin, 11 déc.

SAINT-ETIENNE
2026: 19 juin, 11 déc.

SOPHIA-ANTIPOLIS
2026: 19 juin, 11 déc.

STRASBOURG
2026: 20 mars, 19 juin, 18 sep., 11 déc.

TOULON
2026: 19 juin, 11 déc.

TOULOUSE
2026: 20 mars, 19 juin, 18 sep., 11 déc.

TOURS
2026: 19 juin, 11 déc.

VALENCE
2026: 19 juin, 11 déc.